

## SÉANCE DU 28 AVRIL 1902.

---

PRÉSIDENTENCE DE M. LE BARON DE LOË.

---

*Scrutin pour la nomination d'un membre effectif.* — M. E. Rahir est nommé membre effectif de la Société.

*Ouvrages reçus.* — *Des causes qui ont amené la différenciation des sociétés humaines*, par M. le comte Goblet d'Alviella, membre effectif.

*Étude sur un orthoptère*, par M. Doudou, membre effectif.

*Preuves indéniables que la grotte de Spy a été fouillée sans méthode*, par le même.

*Notice nécrologique sur Charles Letourneau.*

*Premiers essais de sculpture de l'homme préhistorique*, par M. Dharvent.

*Direction for collectors of American Basketry*, par Otis T. Mason.

*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1902, n° 2.

*Bulletin de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 1902, n° 2 et 3.

*Bulletin de la Classe des sciences de l'Académie royale de Belgique*, 1902, n° 3.

*Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles*, 1901, livraisons 3 et 4.

*Annuaire de la Société d'archéologie de Bruxelles*, tome XIII.

*Bulletin de la Société belge de géologie*, tome XII, fascicule IV. — Van den Broeck et Martel, Nouvelles recherches et constatations à Han-sur-Lesse. — Van den Broeck, Étude géologique, hydrologique et spéléologique des environs de Remouchamps et des chantoirs de la bande calcaire septentrionale (note résumée). Rutot, Le Quaternaire de la vallée de la Lys (résumé).

*Bulletin de la Société royale belge de géographie*, 1902, n° 2.

*Annales de la Société médico-chirurgicale du Brabant*, 1902, n° 2.

*Documents et rapports de la Société paléontologique et archéologique de Charleroy*, tome XXV.

*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, tome XXX, fascicule I.

*Volkskunde*, 1902, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> livraisons. — De Cock, La Tous-saint, le jour des âmes (suite). — J. D. C., Goethe et le folklore. — De Cock, Proverbes et locutions proverbiales ayant leur origine dans d'anciennes coutumes. — Boekenoogen, Contes populaires.

*Revue de l'École d'anthropologie*, mars 1902. — Papillaut, Considérations anatomiques sur la sociabilité chez l'homme et les primates. — René, Les dolmens de Roche-Vernaize. — Schrader, Sur le souvenir inconscient et le rêve ancestral. — Capitan, Chronique préhistorique.

Avril. — Recherches expérimentales sur le poison des Moï. — Capitan, Chronique préhistorique.

*L'Anthropologie*, XIII, fascicule 2. — Breuil, Station de l'âge du Renne de Saint-Marcel. — Gérard, Notes anthropométriques sur quelques Soudanais occidentaux, Malenkés, Bambaras, Foulahs, Somukés. — Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, XII<sup>e</sup> session (fin).

*Bolletino di paleontologia italiana*, tome VIII. 1-3. — Delisle, La paleontologia della Corsica. — Colini, Il sepolcreto di Remedello e il periodo eneolitico in Italia. — Pinza, Escursione archeologica a Castelluccio di Pienza.

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie*, 1901. n<sup>o</sup> 9; 1902, n<sup>os</sup> 1, 2 et 4.

*Catalogue of polish scientific literature*, I, IV.

*Glasnik zemaljskog muzeja u Bosni i Hercegovini*, XIV, I.

*Correspondance*. — M. De Puydt s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. Comhaire convie les membres de la Société à une excursion que fera la Société les « Amis du Vieux Liège », à Cologne, durant les jours de la Pentecôte.

M. le D<sup>r</sup> Capitan se rendra prochainement à Bruxelles; à la demande de M. le baron de Loë, il fera devant les membres des Sociétés d'anthropologie, d'archéologie et de géologie réunies, une conférence sur les fouilles des grottes de Combarelles.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL écrira à M. le D<sup>r</sup> Capitan pour lui demander la date exacte de sa conférence, de préférence pendant la deuxième quinzaine de juin.

COMMUNICATION DE M. DE PUYDT.  
LES FONDS DE CABANE DE LA HESBAYE.  
LE VILLAGE DES TOMBES.

Le travail de M. De Puydt, qui paraîtra dans les *Mémoires*, est un compte rendu des remarquables fouilles que l'auteur a exécutées pendant ces derniers temps dans la Hesbaye, et qui, à côté de constatations déjà faites dans les fouilles précédentes de M. De Puydt, à Tourinne et à Latinne, lui ont permis d'observer un certain nombre de faits nouveaux.

M. le PRÉSIDENT prie le secrétaire général de bien vouloir transmettre à M. De Puydt les remerciements de la Société pour sa très intéressante communication.

COMMUNICATION DE M. E. VAN DEN BROECK.  
QUELQUES MOTS  
A PROPOS DE NOUVELLES FOUILLES EXÉCUTÉES  
DANS LA GROTTÉ DE REMOUCHAMPS  
ET DE LA DÉCOUVERTE D'UN COLLIER PRÉHISTORIQUE  
EN COQUILLES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE.

M. E. VAN DEN BROECK rappelle qu'à la séance du 1<sup>er</sup> juin 1898 de la Société d'anthropologie (t. XVII, 1898-1899, pp. 128-144), il a résumé les explorations faites tant par lui qu'en collaboration avec MM. Martel et Fraipont à la grotte de Remouchamps. Ces dernières avaient un but particulièrement spéléologique et hydrologique, tandis que les premières cherchaient à obtenir des données sur les vestiges retrouvés de l'habitat de la grotte de Remouchamps par l'homme quaternaire.

Dans cette communication intitulée : *Sur la rivière souterraine et sur la grotte de Remouchamps. Note préliminaire sur ses niveaux à silex et à gisement d'âge paléolithique*, M. Van den Broeck a fourni d'une manière assez complète la synthèse des résultats spéléologiques, hydrologiques et préhistoriques obtenus lors des explorations de 1898.

Pour ce qui concerne les dernières de ces données, la mise à découvert de foyers, d'ossements et de silex dénotant l'habitation

de la grotte par l'homme quaternaire de l'âge du Renne a permis à M. Van den Broeck de recueillir, outre quatre-vingts lames et fragments de lames de couteaux, une centaine d'éclats de silex et de déchets de taille, un fort remarquable grattoir, un curieux fragment travaillé ou utilisé de phtanite, des dents humaines et une faune de Vertébrés ayant fourni le menu des repas humains, dont témoignaient d'ailleurs les foyers et l'état caractéristique des ossements d'animaux accumulés au sein des cendres de ceux-ci.

Cette faune, rappelle M. Van den Broeck, consistait surtout en représentants du Cheval, du Renne, du Cerf, du Chat, du Loup, du Renard, du Renard bleu, du Lièvre, du Lagopède des neiges et du Tetras. Plusieurs centaines d'os longs brisés se rapportaient aux trois premiers types énumérés ci-dessus. La petite liste ici rappelée montre l'absence d'espèces éteintes. Par contre, on y remarque des types caractéristiques des régions froides ou boréales, telles que *Rangifer tarandus*, *Canis lagopus* et *Lagopus albus*.

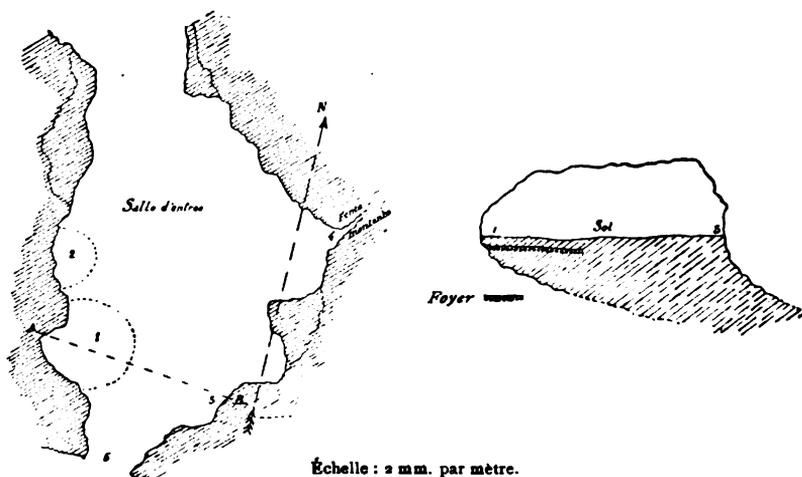


FIG. 1 et 2. — PLAN ET COUPE DE LA SALLE D'ENTRÉE DE LA GROTTÉ DE REMOUCHAMPS.

FIG. 1. — 1 et 2. Foyers très superficiels; 3. Fouille profonde, stérile, montrant l'amorce probable d'un abri ou d'une galerie avec limon de remplissage; 4. Fente montante à la base de laquelle se trouvaient les éléments du collier, avec dents humaines et phalanges; 5. Entrée de la grotte; AB. Ligne de coupe.

FIG. 2. — Coupe de la salle d'entrée suivant la ligne AB, avec indication du foyer où ont été trouvées la *Natica* et la *Melania* isolées.

Le *Bison* et le *Bos primigenius* se sont trouvés représentés à un niveau intermédiaire entre deux foyers superposés, mais qui ne

paraissent guère pouvoir être distingués comme âge. Localisés parmi les vestiges d'une partie des espèces précédentes, un *Hibou* de grande taille et la *Grenouille* ont fourni, pour le foyer inférieur de la fouille de 1898, ces seules et peu intéressantes additions à la liste qui précède. Ossements et silex s'accordent pour faire rattacher à l'âge du Renne les vestiges préhistoriques recueillis par M. Van den Broeck, en 1898, dans les foyers très peu profondément situés dans la salle d'entrée de la grotte de Remouchamps.

Une minime partie seulement des foyers avait été déblayée en 1898. Les travaux de fouille viennent d'être repris, pendant les dernières vacances de Pâques, par MM. Edm. Rahir et E. Van den Broeck, et à part un « témoin » de la fouille laissé intact intentionnellement, la superficie du premier grand foyer vers l'entrée vient d'être entièrement et minutieusement explorée. Un second foyer, plus petit, a été constaté un peu en arrière du précédent, et les deux

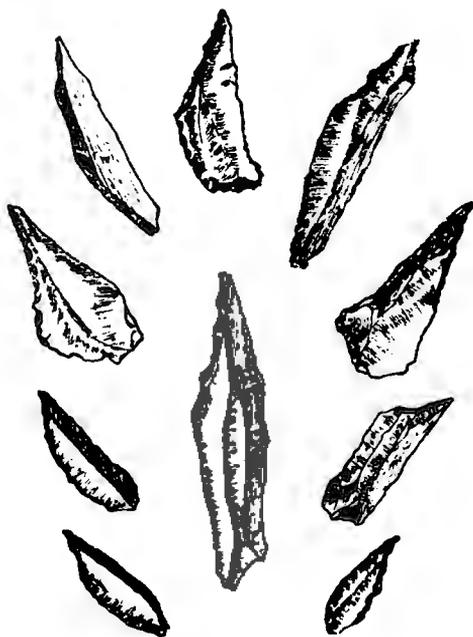


FIG. 3. — Petits éclats ou lames à retaille dorsale (grandeur naturelle), recueillis dans les foyers supérieurs de la grotte de Remouchamps.

dispositifs ont fourni, comme précédemment, un grand nombre d'ossements brisés, vestiges de repas humains, des pierres de foyers

d'apport partiellement extérieur, et cette fois un lot d'environ un millier de silex taillés et d'éclats ou déchets de taille. Les outils consistent principalement en petites et délicates lames de couteaux, grattoirs, pointes effilées, burins? ou perçoirs, etc., d'un fini de travail et d'une joliesse de formes parfois des plus remarquables. Ces outils se caractérisent très généralement par une forme assez spéciale et par leurs menues dimensions. Leur forme, peu variée, mais souvent élégante, se répartit en fort peu de types distincts. Les plus intéressants d'entre eux se trouvent ici représentés.

Outre les petites lames, si spéciales à ce gisement, on constate la présence de minuscules éclats allongés et pointus, délicatement retouchés sur un seul côté, l'autre ayant conservé le tranchant primitif. (Voir les dix spécimens représentés dans la figure 3.)

L'ensemble de cette industrie semble pouvoir se rapporter à une période intermédiaire entre le Magdalénien et le Robenhausien, et présente un facies très spécial, sur lequel il y aura lieu de revenir ultérieurement. La nature du silex n'offre rien de très particulier. C'est le silex habituel des outils de nos cavernes quaternaires de l'âge du Renne. Certains d'entre eux méritent cependant d'être étudiés de plus près au point de vue de l'origine de la matière. L'un d'eux, d'une coloration d'un rouge vif rappelant à la fois le jaspé et certains phanites houillers, est d'un assez curieux effet. Parmi les lames les plus intéressantes, on peut en signaler une appointée en forme de burin et dont la matière première paraît être le quartzite éocène landenien de Wommersom, près de Tirlemont (Brabant).

De même que dans les fouilles de 1898 les foyers ont fourni de rares dents humaines très usées, notamment des molaires à couronnes devenues tout à fait planes; mais ce qu'il y a de particulièrement nouveau et intéressant à signaler dans le résultat de ces récentes fouilles de MM. Rahir et Van den Broeck, c'est la découverte, faite dans la grotte de Remouchamps, de coquilles percées, d'âge éocène, d'origine étrangère et ayant servi d'ornement, comme éléments constitutifs de colliers.

Dans le grand foyer supérieur, à l'entrée, il a été trouvé sous forme d'abord dubitative de perle et de pendeloque isolées de colliers, un gros exemplaire de *Natica parisiensis* et une coquille assez grande de *Melania lactea*, tous deux manifestement percés d'un trou de suspension (voir la figure 4 ci-après). Ces deux espèces n'existent pas dans les strates tertiaires belges, tandis qu'elles font partie, comme éléments fort répandus, de la faune du bassin éocène

de Paris et se trouvent notamment en Champagne, dans la contrée de Reims et de Laon.

Seuls ces deux spécimens avaient été trouvés dans le grand foyer supérieur, dont l'axe se trouve à 6 ou 7 mètres de l'entrée de la grotte, du côté gauche en entrant, foyer d'environ 5 mètres de dia-

mètre et s'arrêtant à la roche. Peu après, M. Rahir, en opérant une petite fouille de reconnaissance sous la base d'une fissure montante

située à droite dans la partie la plus élargie de la première salle et à environ 17 à 18 mètres de l'entrée, découvrit, sous une mince croûte stalagmitique provenant des suintements anciens de ladite fissure, un certain nombre d'ossements humains très menus, consistant en phalanges et en dents, mélangés. A ces restes étaient associées un certain nombre de coquilles, toutes trouées intentionnellement et ayant manifestement fait partie d'un collier. Des recherches spéciales poursuivies en ce point permirent ultérieurement de réunir une quarantaine de perles de ce collier préhistorique, dont les éléments étaient constitués, sans aucun doute, par des *perles*, séparées par quelques *coulants* et agrémentées de *pendeloques*, ainsi que le montre l'essai de reconstitution tenté ci-contre (fig. 5).

M. Van den Broeck, qui a étudié avec soin ces intéressantes coquilles et pris l'avis de plusieurs de ses collègues, MM. Rutot, Vincent et Leriche, y a reconnu avec eux la *Melania lactea*, un *Denta-*

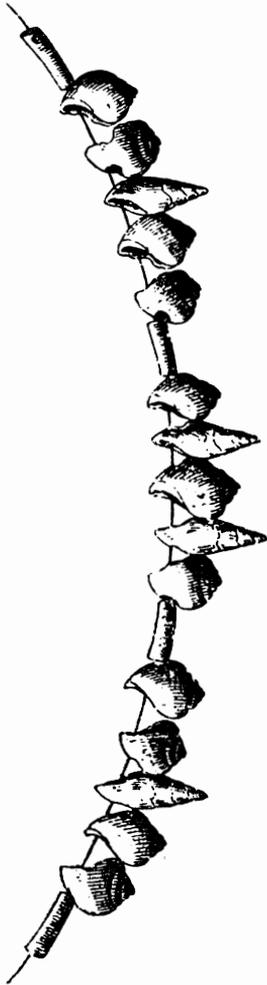


FIG. 5.

*lium* que son état incomplet et décortiqué rend indéterminable



FIG. 4.

spécifiquement, dans chacun des exemplaires récoltés, et une *Natica* en échantillons abondants, qui toutefois n'est plus la *Natica parisiensis*, trouvée à l'état d'exemplaire unique dans le foyer.

Les collections éocènes, cependant assez développées, du Musée de Bruxelles n'ont permis à aucun des spécialistes précités, pas plus qu'à M. Van den Broeck, de déterminer spécifiquement cette *Natica* ni de la rapporter, dans un examen sommaire, il est vrai, à aucune des quarante et quelques espèces de *Natica* du bassin parisien. Or, cette seconde espèce, sensiblement plus petite que la *Natica parisiensis*, n'est point mélangée à des exemplaires de cette dernière espèce ni d'aucune autre, dans l'amas de perles du collier « malacologique » recueillies à la base de la crevasse montante précitée.

Il y a là une donnée intéressante à utiliser. Puisque, d'une part, il s'agit d'une *Natica* paraissant rare pour l'ensemble de la faune du bassin de Paris — vu son absence dans la collection du Musée de Bruxelles et la difficulté que paraît présenter sa détermination spécifique — et que, d'autre part, cette espèce de *Natica* semble devoir former à elle seule toutes les perles d'un collier, on peut en inférer qu'elle provient d'un gisement assez particulier et assurément très localisé du bassin de Paris. Celui-ci sera facile à préciser lorsque sera déterminée cette *Natica*, — qui sera certainement renseignée dans les ouvrages spéciaux comme rare ou absente ailleurs, — et ainsi l'on obtiendra l'indication du point exact d'où, par voie de déplacement individuel ou d'échange commercial, nos ancêtres des grottes de l'Amblève et des environs se sont procuré ces intéressants objets de parure.

Les *Dentalium* recueillis à Remouchamps, sensiblement en moindre quantité que les *Melania* et surtout que les *Natica*, ne sont pas percés de trous de suspension comme le sont invariablement ces deux derniers types de coquilles. C'est pourquoi M. Van den Broeck les considère (voir fig. 5) comme des *coulants*, ayant séparé les *perles* du collier, qui sont les *Natica*, et les *pendeloques*, qui sont nettement représentées par les *Melania*, dont le trou de suspension est invariablement creusé dans la partie la plus élargie du dernier tour. Les trous ne sont pas régulièrement arrondis, comme il semble que ce soit parfois le cas pour certains des ornements préhistoriques de l'espèce <sup>(1)</sup>; mais cependant l'ouverture

---

(1) A moins toutefois que nos ancêtres préhistoriques n'aient parfois utilisé comme trou de suspension les perforations superbement rodées et arrondies

faite pour le fil de suspension, qui était vraisemblablement du crin de cheval, est en général assez convenablement exécutée avec les outils primitifs de l'époque.

Les dimensions plus fortes de la *Natica* et de la *Melania*, trouvées isolément dans le foyer, indiquent vraisemblablement qu'un collier, composé des mêmes éléments que celui de la crevasse montante, s'est désagrégé accidentellement en ces parages et était formé d'éléments choisis systématiquement plus gros que ceux du collier de la crevasse. Ce choix et l'harmonie de proportion des divers éléments constitutifs des deux colliers présumés permettent d'émettre la pensée que déjà un certain degré de culture, ou tout au moins de sentiment artistique, guidait nos lointains ancêtres des cavernes dans la disposition de leurs objets d'ornementation et de parure. Quoi qu'il en soit, la riche collection de silex si finement taillés, les nombreux restes de repas et surtout le curieux collier de coquilles éocènes recueillis par MM. Rahir et Van den Broeck dans leurs fouilles de la grotte de Remouchamps constitueront, pour la Section de la *Belgique primitive* des Musées des Arts industriels et décoratifs du Parc du Cinquantenaire, à laquelle sont destinés ces divers objets, un apport précieux. En même temps, le collier malacologique de la grotte de Remouchamps fournira aux collections dudit Musée un élément de vif intérêt et d'une grande rareté (\*) pour la reconstitution des origines de l'art de la parure

---

comme à l'emporte-pièce par des animaux perforants qui, aux temps géologiques comme actuellement encore, s'attaquent aux mollusques gastropodes dont ils font ensuite leur proie. La place bien connue de cette perforation, assez répandue chez de multiples gastropodes de nos plages actuelles, est précisément celle, normale, du trou de suspension des coquilles enfilées comme perles de collier. Peut-être faut-il rapporter à une perforation naturelle, ou d'origine non humaine, le trou, si régulier et si analogue aux perforations d'origine animale, que M. Dupont a figuré pour une *Natices* tertiaire trouvée dans la grotte dite « Trou de Chaleux », alors que les perforations humaines de *Natices* analogues de la même grotte étaient généralement obtenues par frottement et amincissement graduel des parois jusqu'à usure complète localisée en trou de suspension. Voir E. DUPONT, *L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse*, 2<sup>e</sup> édition, 1872, p. 158, fig. 32 et 33.

(\*) Le Musée royal d'Histoire naturelle de Bruxelles exhibe, dans la salle dite des Cavernes, qui renferme le résultat des fouilles de M. E. Dupont, un certain nombre de coquilles éocènes du bassin de Paris, percées intentionnellement et recueillies tant dans les cavernes de la Lesse (Trous de Chaleux, du Frontal et des Nutons) que dans d'autres grottes de nos régions calcaires. On y retrouve, outre les mêmes genres *Natica*, *Melania*, toute une petite faunule

pris ici sur le vif, pour ainsi dire au point de départ de son évolution dans la société de nos lointains ancêtres.

Un problème, qui se pose tout naturellement, conduit à rechercher quelles pourraient bien être les relations des éléments recueillis dans les foyers quaternaires, si peu profonds, de la grotte de Remouchamps avec les restes humains et les vestiges de parure trouvés sous la crevasse de la partie profonde latérale de la salle d'entrée, et incrustés sous une croûte stalagmitique peu épaisse.

Il semble que l'on se trouve ici en présence d'une sépulture, pour laquelle on aurait profité de la fissure rocheuse au bas de laquelle ont été recueillies les phalanges, dents et perles de colliers. Si l'on n'a pas retrouvé de débris plus volumineux du squelette, c'est que seuls ces menus vestiges auront passé inaperçus ou auront été négligés lors de l'enlèvement subséquent, que l'on est forcé d'admettre pour les ossements plus importants et pour le crâne.

Il semble du moins qu'il faille rapporter plutôt à une violation de sépulture qu'à l'action du temps et des forces naturelles, la disparition des gros ossements du squelette, dont il n'a été recueilli que de menus débris mélangés aux éléments du collier.

L'identité d'origine et même spécifique de certains éléments du collier de la fissure rocheuse avec les coquilles isolées, trouvées dans le foyer magdalénien de la grotte, permet d'attribuer au collier et aux menus ossements humains qui l'accompagnaient un même âge que celui des foyers; mais il serait difficile d'émettre autre chose que de simples hypothèses au sujet des relations mutuelles des éléments permettant de reconnaître, dans la grotte de Remouchamps, des traces positives d'habitation ayant pu coexister éventuellement avec un cas de sépulture, qui peut être

---

d'espèces éocènes, dont l'origine étrangère et méridionale est assurément la même que celle des coquilles de la grotte de Remouchamps. Ces coquilles percées n'ont cependant, sauf à Chaleux, paraît-il, été trouvées dans aucune de ces grottes en degré d'abondance suffisant pour donner nettement, comme c'est le cas ici, la notion précise d'un collier. Un amas considérable (environ 180 pièces) de moulages internes silicifiés de *Turritelles*, indiquées comme provenant de la région de Reims, a cependant été trouvé par M. Dupont, dans le premier niveau ossifère de la caverne de Goyet. Mais aucun trou de suspension, ou indice du même genre, ne permet d'affirmer avec certitude que ces éléments d'origine étrangère ont réellement servi à constituer un collier. Il en est tout autrement bien entendu pour les canines perforées, ayant certainement servi à cet usage, que l'on peut également voir dans certaines des vitrines de la Salle des cavernes du Musée.

discuté comme tel, vu l'insuffisance des documents recueillis à ce point de vue.

Il semble toutefois que les tendances « néolithiques » indiquées par le mode de sépulture du squelette sans doute *décharné*, qui a dû être caché dans la fente au collier, s'accordent assez bien avec le caractère assez spécial des petits silex figurés tantôt et leur probabilité de classement chronologique, ainsi qu'avec la minime profondeur des foyers, pour faire admettre que l'on pourrait bien se trouver, à Remouchamps, en présence d'une phase transitoire entre l'âge du Renne et le Néolithique.

Il est à noter que sur les plateaux voisins du site de Remouchamps, M. Rahir, dans ses recherches de silex, a constaté assez fréquemment l'existence de petits silex spéciaux, analogues ou semblables à ceux figurés ci-dessus.

De ce qui précède il résulte que l'intérêt principal des récentes fouilles faites à Remouchamps réside, d'une part, dans la curieuse collection de petits silex qui vient d'y être recueillie dans des foyers de la fin de l'âge du Renne, ou de transition, d'autre part, dans la découverte du collier représenté, tant dans ses éléments constitutifs que dans sa reconstitution probable, par les figures accompagnant la présente note (1).

#### DISCUSSION.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Van den Broeck de son intéressante communication et le félicite ainsi que M. Rahir du beau résultat de leurs fouilles.

M. RUTOR. — Les populations paléolithiques ayant été chassées de la France par la grande inondation ont, en revenant en Belgique, passé par la Champagne et y ont recueilli les coquilles qui forment le collier. La présence des coquilles n'indique donc pas des échanges entre la Belgique et la Champagne.

M. VAN DEN BROECK. — Quant à la provenance des silex, je ferai

---

(1) Une notice publiée à la Société royale Malacologique de Belgique sur ce même sujet fournit en annexe quelques données sur les divers éléments de la faune malacologique éocène du nord du bassin de Paris, qui ont été rencontrés dans les cavernes belges.

remarquer que M. Rahir a recueilli à la surface des plateaux des rognons de silex provenant peut-être des mers crétacées.

M. RAHIR. — Ces silex n'auraient pu être utilisés, ils sont trop friables pour être taillés.

M. HOUZÉ. — La question ethnique peut venir ici utilement en aide à l'archéologie. La forme du crâne semble, en effet, indiquer que les Néolithiques venaient du midi ou de l'est.

M. le baron DE LOË fait remarquer que les silex sont de forme magdalénienne.

M. HOUZÉ conclut que la station n'est en somme pas bien déterminée.

#### COMMUNICATIONS DIVERSES.

##### MODIFICATIONS A LA LÉGENDE DU QUATERNAIRE, PAR M. RUTOT.

M. A. Rutot expose sommairement les résultats de ses nouvelles recherches dans le Quaternaire de Belgique, d'où résultent quelques modifications de détail ou quelques confirmations de vues déjà exprimées, mais dont la démonstration n'avait pu être fournie jusqu'ici.

Il fait ressortir la concordance existant entre la stratigraphie et les restes des industries humaines qu'on y rencontre.

Enfin, il donne une idée des synchronismes que l'on peut établir entre les couches quaternaires de Belgique et celles de l'Europe centrale en insistant sur la possibilité d'établir des parallélismes satisfaisants entre les couches déposées dans les contrées où s'est produite la glaciation et celles où ce phénomène ne s'est pas produit.

M. Rutot ajoute que le détail de la présente communication paraîtra dans les *Bulletins de la Société belge de géologie*.

EXPLORATION AU POINT DE VUE DU NÉOLITHIQUE  
DE QUELQUES COLLINES SITUÉES A LA LIMITE DU BRABANT,  
DU HAINAUT ET DE LA FLANDRE ORIENTALE,  
PAR M. CUMONT.

Il existe entre Leerbeek et Oetinghen une colline ayant 105 mètres d'altitude maximum, au sommet de laquelle a été placée une borne géodésique ; lieu dit : *Op de heide* (sur la bruyère).

Quelques silex taillés ont été trouvés à la surface de cette colline.

\* \*

Entre Oetinghen et Vollezele, à proximité du parc du château de Steenhault, existe le *Zavelberg*, colline sablonneuse d'une altitude maximum de 101 mètres.

Sur la déclivité tournée vers le sud, j'ai ramassé, en 1900, un percuteur assez volumineux en silex gris, un petit tranchet, deux éclats et un morceau de silex aux arêtes écrasées par l'usage.

Les objets de ce genre paraissent assez rares, car c'est tout ce que j'ai pu trouver pendant des recherches d'une durée de quatre à cinq heures.

Des sources sont à une certaine distance de cet endroit.

\* \*

Entre Vollezele, Gammerages et Onkerzele, à la limite de la Flandre orientale, sont placés le *Moerbeken bosch* et le *Careool bosch*. Contre ces bois, il y a des hauteurs découvertes de 111 et de 107 mètres. Ce sont les plus considérables de toute cette région ; aussi les aperçoit-on de très loin. Dans ces bois, il y a plusieurs sources.

Vers l'extrémité sud de cette colline, à l'altitude de 90 mètres, le sol est assez sablonneux. Mes recherches ne m'ont donné qu'un petit fragment de hache polie.

\* \*

Au-dessus de Neijghem, près de *Neijghem bosch* et à la limite du Brabant, il existe un hameau nommé *Woestyn*, dominé par une colline sableuse de 92 mètres. Mes recherches à cet endroit ont été stériles.

\* \*

A proximité du village de Pamel s'élève le *Ledeberg* ; à la partie

la plus élevée (altitude : 70 mètres), le sol est particulièrement sablonneux. Malgré la proximité de sources, je n'ai pu trouver qu'un petit grattoir, une petite lame et deux déchets de taille.

En réalité, toute cette région semble pauvre en objets néolithiques et paraît n'avoir été occupée que temporairement ou simplement parcourue par l'homme de cet âge de la pierre.

M. RUTOT. — Ces collines ne sont pas très éloignées des collines de Renaix, où M. Delvaux n'a recueilli que fort peu de chose.

M. JACQUES. — Rappelle que M. Renard possède énormément de pièces de Renaix, Ellezele, etc.; il y en a également beaucoup dans la collection Jolly.

La séance est levée à 10 1/2 heures.

## EXPOSÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ.

EXERCICE 1901-1902.

### *Recettes.*

1° Encaisse au 1 <sup>er</sup> mars 1901 . . . . .	fr.	3,971	55
2° Cotisations des membres (1901-1902) . . . . .		1,434	10
3° Subside du Gouvernement . . . . .		1,500	»
4° Subside de la province . . . . .		300	»
5° Intérêts des dépôts en banque . . . . .		55	94
TOTAL. . . . .	fr.	7,261	55

### *Dépenses.*

1° Frais d'impression : Bulletin, circulaires, etc. . . . .	fr.	1,037	83
2° Planches et figures . . . . .		426	91
3° Loyer de la bibliothèque et des collections . . . . .		600	»
4° Frais du secrétariat . . . . .		28	60
5° Frais de la trésorerie . . . . .		172	10
6° Concierge de la salle des séances . . . . .		25	»
TOTAL. . . . .	fr.	2,290	44
Encaisse au 1 <sup>er</sup> mars 1902 (*) . . . . .	fr.	4,971	11

(\*) Il est à remarquer que les frais d'impression des publications en retard s'élèveront à environ 5,000 francs.